

# *REP Nivelles*

## *Dimanche 08 septembre 2024*

### *Critérium série B*

- Le tournoi, autorisé sous le numéro : **TRBBW003**, est ouvert à tous les affiliés de la FRBTT ainsi qu'aux affiliés des autres fédérations reconnues par l'ITTF (le joueur étant assuré par sa fédération).
- Le tournoi se joue suivant les statuts et règlements de la FRBTT.
- Le tournoi aura lieu à la salle du REP Nivelles, rue des Heures Claires, 46 à 1400 Nivelles.
- Il sera fait usage de balles blanches en plastique de la marque HANNO (inscription bleue).
- Le tournoi se déroulera sur 16 tables bleues de la marque SPONETA.
- Un joueur peut s'inscrire dans maximum 2 séries, obligatoirement celle de son classement et celle immédiatement supérieure. S'il veut s'inscrire dans deux séries, un E6 devra le faire en série E6/NC et en série E. La série D ne lui sera donc pas ouverte.
- Les Dames peuvent s'inscrire en 'Messieurs'.
- Les participants seront répartis en poules.
- Les 2 premiers de chaque poule seront qualifiés pour le tableau final, lequel se disputera par élimination directe.
- Le coût d'inscription est fixé à 8 € pour une série et 14 € pour deux séries. Le montant est à régler sur place.
- Pour vous inscrire : cliquez sur le lien <https://resultats.aftt.be/tournois> jusqu'au jeudi 05 septembre 2024 à 24H00. En cas de problèmes, veuillez-vous adresser à Dandois Felix (0495/12.96.30) [cpa.bbwo@gmail.com](mailto:cpa.bbwo@gmail.com)
- Plus aucune inscription ne pourra être acceptée le jour de la compétition !
- Les joueurs doivent se présenter à la table du juge-arbitre 30 minutes avant le début de leur série.
- Tout joueur absent à l'heure du début de sa série pourra immédiatement être scratché.
- Le Juge-Arbitre pourra prendre toutes les mesures utiles au bon déroulement de la compétition.
- Les derniers de poule et les perdants des tours finaux devront arbitrer un match désigné sous peine d'amende.
- Tout refus d'arbitrage sera sanctionné par une amende de 15,00 €.**
- Jouer dans une 2<sup>ème</sup> série sans être dans sa série de classement sera sanctionné de **25 € d'amende.**
- Toute absence non prévenue sera sanctionnée d'une amende de 25,00 €.**
- Tout désistement ou absence prévenue avant le début de la série sera sanctionné d'une **amende de 10,00 € même si les droits d'inscription sont réglés par une tierce personne.**
- Un certificat médical rentré au secrétariat provincial dans les 48 heures annulera l'amende.
- Dans tous les cas de figure, les droits d'inscription restent dus.
- Les matchs se joueront en 3 sets gagnants de 11 points.
- Des prix en espèces récompenseront les 4 premiers de chaque série.
- Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident, de perte ou de vol.
- Seule personne de contact le jour de la compétition : le juge-arbitre Olivier Vissenaekens ;  
Mail : [orcyon@yahoo.fr](mailto:orcyon@yahoo.fr) ; Tél : 0494/176639

#### Horaire des séries :

- 9h : D
- 11h30 : E6-NC
- 13h30 : C
- 15h30 : E
- 17h30 : B

#### Directeurs du tournoi :

- Fernando Endo ([fernando.endo@yahoo.com.br](mailto:fernando.endo@yahoo.com.br); 0499/890660)
- Van De Meersche Thomas ([vandemeerschethomas@gmail.com](mailto:vandemeerschethomas@gmail.com); 0494/187003)